

6

èmes

Journées départementales

8 au 12 février 2016



Prévention Santé Sécurité



Obligations
Responsabilités

Risques
Incitations
Sanctions



Entreprises, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateur SPS,
êtes-vous certains de connaître les évolutions réglementaires ?





Lundi 8 février 2016

Matinée d'exercices pratiques sur la prévention du risque routier - Site Centaure, Réau

- . Autochoc
- . Simulateur de conduite
- . Parcours lunettes alcoolémie et cannabis
- . "Tester votre niveau de connaissances sur le code de la route" : analyse et commentaire des résultats
- . Plateau d'exercices : atelier virage / atelier pente (évolution avec véhicules personnels et véhicules Centaure)



Du lundi 8 au vendredi 12 février 2016

Sessions d'information / formation sur différents sites

- . Habilitation électrique H0B0v
- . ADAPT métier enrobé / métier VRD
- . Sauveteur secouriste du travail (SST) : initial et recyclage
- . Balisage des chantiers routiers
- . Troubles musculo-squelettique (TMS)
- . Document unique
- . Autorisation d'intervenir à proximité des réseaux (AIPR)
- . Risques amiante SS4 : opérateur / encadrant
- . Risques liés à l'utilisation d'outils tenus à la main
- . Règles de levage de charge en sécurité

Jeudi 11 février 2016

Conférences à l'Espace Entreprises, Dammarie-les-lys

- . Réglementation travaux à proximité des réseaux (DT DICT)
- . Prévention des risques sur les chantiers (en régie ou délégués)
- . Prévention du risque routier
- . Signature de la "Convention pour la prévention du risque routier"

Sessions formation/information

du 8 au 12 février 2016

8h30 Accueil des participants

13h / 17h Sessions d'information / formation

9h / 12h Sessions d'information / formation

17h Fin de la journée

Lieu : CENTRE BTP	8 février	9 février	10 février	11 février	12 février
Habilitation électrique H0BO _v (1j)					
ADAPT métier enrobé (1j)					
ADAPT métier VRD (1j)					
SST – initiale (2j)					
SST - recyclage (1j)					
Balissage des chantiers routiers (1j)					
Savoir identifier TMS (1/2j)					
Risque amiante - Opérateurs (2j)					
Risque amiante Encadrement (4,5j)					

Lieu : HCENTER	8 février	9 février	10 février	11 février	12 février
Document unique (1/2j)					
Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux - AIPR *		Encadrant/QSE Formateur	Opérateur	Encadrant chantier	Concepteur

Lieu : KILOUTOU	8 février	9 février	10 février	11 février	12 février
Risques outils tenus à la main (1/2j)					
Règles de levage (1/2j)					

* La formation "AIPR" répond aux obligations de la nouvelle loi "anti endommagement" (anciennement DT DICT) et prévoit le passage de l'examen (passage d'un QCM) permettant la délivrance de l'Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux

Exercices pratiques sur la prévention du risque routier

Lundi 8 février 2016

Lieu : CENTAURE

8h¹⁰ Accueil des participants

8h³⁰ **Ouverture** des 6^{èmes} Journées départementales Prévention Santé Sécurité par les services de la prévention routière

8h⁴⁵ **Démarrage des ateliers successifs animés par** CENTAURE et les services de la sécurité routière



• Autochoc



• Simulateur de conduite

• Parcours lunettes alcoolémie et cannabis



• "Tester votre niveau de connaissances sur le code de la route" : analyse et commentaire des résultats



• Plateau d'exercices : atelier virage et atelier pente (évolution avec véhicules personnels et véhicules Centaure)



12h⁰⁰ **Visite des stands d'information**

CRAMIF, OPPBTP, SMABTP,
SIST BTP Seine-et-Marne

12h³⁰ **Clôture** autour d'un buffet campagnard



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

OPPBTP
La prévention BTP

CRAMIF
Assurance Maladie 01-45-76-11-11

Centaure

CPOfc

SIST
Service Interentreprises
de Santé au Travail
BTP
Seine & Marne

*La participation à cette matinée est gratuite. Le nombre de places est limité.
Le programme détaillé des ateliers est disponible sur le site www.ensemble77.fr
Inscription obligatoire*

8h³⁰ Accueil des participants

9h⁰⁰ **Réglementation travaux à proximité des réseaux (DT DICT)** : Comment répondre aux dernières évolutions de la réglementation anti-endommagement en application depuis le 1er/07/2012 ?

9h⁴⁵ **Prévention des risques sur les chantiers** (en régie ou délégués) : Donneurs d'ordre, maîtres d'œuvre, entreprises : quelles sont les mesures de prévention à mettre en œuvre sur les chantiers ? quelles sont vos responsabilités et obligations ?

10h³⁰ **Prévention du risque routier** : Quels moyens et financements à disposition des collectivités et des entreprises pour lutter contre le risque routier ?

12h⁰⁰ **Conclusion**

- **Francisco DA CUNHA**, Président de la Chambre Syndicale des Travaux Publics de Seine-et-Marne
- **Valérie LACROUTE**, Présidente de l'Union des Maires et Présidents d'EPCI de Seine-et-Marne
- **Jean-Jacques BARBAUX**, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
- **Jean-Luc MARX**, Préfet de Seine-et-Marne

Au plan national, les accidents liés aux déplacements pour des raisons professionnelles sont la 1ère cause d'accidents mortels du travail : les acteurs seine-et-marnais font donc de la prévention du risque routier une priorité

Signature de la « Convention pour la prévention du risque routier » par les membres d'Ensemble 77, la CRAMIF, le Centre de Gestion, le SIST BTP Seine-et-Marne, le SDESM, l'OPPBTP et le SMIAEP

Clôture des 6^{èmes} Journées départementales Prévention Santé Sécurité
autour d'un buffet campagnard

*La participation aux conférences est gratuite et sans limitation de places.
Le programme détaillé des conférences fait l'objet d'une invitation spécifique
disponible sur le site www.ensemble77.fr*

Programme détaillé

Sessions formation/information

Risque amiante opérateur (sous-section 4)		Coût / pers / jour	155 € HT
Date et Horaires	8 et 9 février 2016 – 9h à 17h 10 et 11 février 2016 – 9h à 17h	Durée	2 j / 14h
Public *	Personnel d'exécution, chefs d'équipe, personnel d'encadrement débutant d'entreprise ou de collectivité chargés d'exécuter des travaux et/ou de faire fonctionner et d'entretenir des matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures (notice d'intervention)		
Objectifs	Etre capable : <ul style="list-style-type: none">➤ d'identifier des activités susceptibles de libérer des fibres d'amiante➤ d'appliquer les procédures mentionnées dans la notice d'intervention		

Risque amiante encadrement technique ou chantier (sous-section 4)		Coût / pers / jour	155 € HT
Date et Horaires	8, 9, 10, 11 février 2016 - 9h à 17h 12 février 2016 – 9h à 12h	Durée	4,5 j / 31h
Public *	Employeur et tout personnel d'entreprises et de collectivités possédant une responsabilité au niveau des prises de décisions (chef d'entreprise, conducteurs de travaux, chefs de chantier, animateur QSE, chargés d'affaires et de bureau d'études et de méthodes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordinateurs SPS, délégués du personnel et membres de CHSCT,...)		
Objectifs	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">➤ Identifier les différents risques des chantiers où l'amiante pourrait être à traiter➤ Définir les méthodes et les moyens à mettre en œuvre, de la préparation du site au repli sans omettre les étapes de transport et d'élimination des déchets➤ Organiser le chantier par l'intermédiaire d'un mode opératoire à rédiger par ses soins➤ Citer la réglementation		

* pour accéder à la formation préalable le participant doit présenter à l'organisme de formation un document attestant de son aptitude médicale au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire

Habilitation électrique H0B0v (personnel non électricien)		Coût / pers / jour	130 € HT
Date et Horaires	11 février 2016 – 9h à 17h 12 février 2016 – 9h à 17h	Durée	1 j / 7h
Public	Salariés d'entreprises (ouvriers) et agents de collectivités		
Objectifs	<p>Identifier les risques inhérents à l'exécution des opérations au voisinage ou dans l'environnement d'ouvrages électriques et les moyens de les prévenir, conformément à la norme NF C 18-510.</p> <p>Selon l'UTE, « l'habilitation électrique H0B0 ou H0B0v permet au personnel non électricien d'accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens et d'y effectuer ou diriger des travaux d'ordre non électrique.</p>		

ADAPT – métier enrobé		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	9 février 2016 – 9h à 17h	Durée	1 j /7h
Public	Compagnons, agents de collectivités, chefs d'équipe, encadrement de proximité, chefs d'entreprise TPE		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les situations de travail à risque liées à l'application d'enrobé (port de charges, postures, bruit, vibrations,...) ➤ Apprendre à s'en protéger ➤ Identifier des actions de prévention pour améliorer les conditions de travail 		

ADAPT – métier Voirie et Réseaux Divers (VRD)		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	10 février 2016 – 9h à 17h	Durée	1 j /7h
Public	Compagnons, agents de collectivités, chefs d'équipe, encadrement de proximité, chefs d'entreprise TPE		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les situations de travail à risque liées à la réalisation de travaux de voirie, petite maçonnerie, pose de réseaux et (port de charges, postures, bruit, vibrations,...) ➤ Apprendre à s'en protéger ➤ Identifier des actions de prévention pour améliorer les conditions de travail 		

Sauveteur Secouriste du Travail (recyclage annuel)		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	10 février 2016 – 9h à 17h 11 février 2016 – 9h à 17h	Durée	1 j / 7h
Public	Salariés d'entreprises et agents de collectivités tous postes toutes fonctions		
Objectifs	Contrôle des connaissances acquises au cours de la formation initiale obligatoire pour le renouvellement du certificat (validité 1 an ou 2 ans selon la fréquence du recyclage)		

Sauveteur Secouriste du Travail (formation initiale)		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	8 et 9 février 2016 – 9h à 17h	Durée	2 j / 14h
Public	Salariés d'entreprises et agents de collectivités tous postes toutes fonctions		
Objectifs	Acquérir les connaissances et les réflexes pour se protéger soi-même et autrui, alerter et porter secours à toute personne à l'intérieur de l'entreprise et assurer la sécurité de la victime dans l'attente de l'arrivée des secours.		

Savoir identifier les situations génératrices de troubles musculo-squelettiques (TMS)		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	11 février 2016 9h à 12h et 14h à 17h	Durée	½ j / 3 h
Public	Chefs d'entreprises, membres de CHSCT, ACOMO, salariés d'entreprises et agents de collectivités y compris les nouveaux embauchés, victimes d'accidents du travail, retours d'arrêts de travail		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir identifier les situations générant l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS) ➤ Savoir mettre en œuvre des mesures de prévention dans les domaines organisationnels, techniques et humains 		

Document unique		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	8 février 2016 - 9h à 12h et 14h à 17h 10 février 2016 - 9h à 12h 11 février 2016 - 9h à 12h	Durée	½ j / 3 h
Public	Chef d'entreprise, maire, animateur et ingénieur de sécurité, chargé de prévention, DST		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser avec vous votre Document Unique en ligne sur le site www.preventionbtp.fr ➤ Connaître les obligations réglementaires ➤ Répondre à vos questions sur la prévention des risques professionnels 		

Balisage des chantiers routiers : signalisation temporaire de chantier		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	8 février 2016 – 9h à 17h 9 février 2016 – 9h à 17h	Durée	1 j / 7h
Public	Salariés d'entreprises (chef d'équipe, chef de chantier) et agents de collectivités		
Objectifs	Etre capable de concevoir, mettre en place et maintenir une signalisation temporaire de chantier conformément à la réglementation en vigueur.		

AIPR - Opérateur		Coût / pers / jour	150 €*
Date et Horaires	10 février 2016 - 9h à 17h	Durée	1 j / 7h
Public	Salarié d'entreprise et agent de collectivité travaillant à proximité des réseaux sensibles		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de réaliser des travaux de terrassements en toute sécurité pour les intervenants selon les exigences de la nouvelle réglementation ➤ appréhender la nouvelle réglementation (les différents réseaux, modes opératoires, procédure d'arrêt, procédure en cas d'endommagement, recollement ...), ➤ savoir analyser son comportement (procédure d'arrivée sur site, analyse de DICT, maintien du marquage au sol, ...), ➤ passer le QCM permettant l'attribution de l'AIPR opérateur défini par le MEDDE 		

* Le prix comprend 1 passage du QCM à l'issue de la formation et 1 deuxième ultérieurement, en cas d'échec

AIPR - Encadrant/QSE Formateur		Coût / pers / jour	150 €*
Date et Horaires	8 et 9 février 2016 9h à 17h	Durée	2 j / 14 h
Public	Encadrant, animateur/ingénieur qualité/sécurité d'entreprise ou de collectivité		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervenir à proximité des réseaux (sensibles ou non) en toute sécurité (à partir de la nouvelle réglementation). ➤ Appréhender la nouvelle réglementation (les différents réseaux, modes opératoires, procédure d'arrêt, procédure en cas d'endommagement, recollement ...), ➤ Reconnaître les affleurants, connaître les différents réseaux, le guide technique, le rôle de chaque intervenant, savoir analyser une DICT, ➤ Conserver le traçage/piquetage des réseaux, ➤ Connaître les procédures en cas de réseaux non identifiés et de recollement ➤ Etre en mesure de former les collaborateurs à la nouvelle réglementation : rappeler les objectifs de leur mission, proposer des exercices pratiques, expliquer les QCM ➤ Passer le QCM permettant l'attribution de l'AIPR encadrant / QSE défini par le MEDDE 		

AIPR – Encadrant chantier		Coût / pers / jour	150 €*
Date et Horaires	11 février 2016 9h à 17h	Durée	1 j / 7 h
Public	Encadrant d'entreprise ou de collectivité supervisant des travaux à proximité de réseaux		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable d'intervenir à proximité de réseaux (sensibles ou non) en toute sécurité (à partir de la nouvelle réglementation) ➤ Appréhender la nouvelle réglementation (les différents réseaux, modes opératoires, procédure d'arrêt, procédure en cas d'endommagement, recollement ...), ➤ Reconnaître les affleurants, connaître les différents réseaux, le guide technique, le rôle de chaque intervenant, savoir analyser une DICT ➤ Savoir mettre en adéquation moyens humains et matériel avec les travaux à réaliser ➤ Conserver le traçage/piquetage des réseaux ➤ Connaître les procédures en cas de réseaux non identifiés et de recollement ➤ Passer le QCM permettant l'attribution de l'AIPR encadrant défini par le MEDDE 		

* Le prix comprend 1 passage du QCM à l'issue de la formation et 1 deuxième ultérieurement, en cas d'échec

AIPR - Concepteur		Coût / pers / jour	150 €* / jour
Date et Horaires	12 février 2016 9h à 17h	Durée	1 j / 7h
Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concepteurs ➤ Personnels de bureaux d'études responsables de projets chargés notamment d'effectuer les DT, d'analyser leurs réponses, de procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires... ➤ Agents des services techniques assurant la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique ➤ Identifier les principales tâches que cette procédure a sur les obligations des concepteurs ➤ Etre capable de remplir ces tâches dans le cadre de cette fonction ➤ Réussir le QCM préalable à l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux AIPR 		

Connaitre les règles de levage de charges en sécurité		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	9 février 2016 – 14h à 17h 10 février 2016 – 9h à 12h	Durée	½ j / 3h
Public	Salariés d'entreprises et agents de collectivités tous postes toutes fonctions		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Eviter les accidents dus aux chutes de charges ➤ Connaître et appliquer les obligations réglementaires en matière de levage de charges (contrôle du matériel, gestes de commandement de la manutention, ...) ➤ Instaurer les bonnes pratiques ➤ Travaux pratiques avec des charges réelles sur chantier (tuyaux, regards, ...) 		

Prévenir les risques liés à l'utilisation des outils tenus à la main – Eviter les accidents du travail		Coût / pers / jour	Gratuit
Date et Horaires	9 février 2016 – 9h à 12h 10 février 2016 – 14h à 17h	Durée	½ j / 3h
Public	Chefs d'entreprises, chefs de chantier, salariés d'entreprises et agents de collectivités y compris les victimes d'accidents du travail		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Eviter les accidents du travail lors de la manipulation des outils principalement utilisés sur les chantiers de Travaux Publics ➤ Travaux pratiques avec tronçonneuse, dame, marteau piqueur 		

Informations pratiques

Tarifs

Pour que le coût des formations ne soit pas un frein, le groupe Ensemble 77 a négocié des tarifs préférentiels pour les Journées Départementales Prévention Santé Sécurité et la gratuité pour nombre d'entre elles. **Le nombre de places par session est limité.**

Déjeuner

Pour les formations se déroulant au Centre BTP, les participants pourront déjeuner sur place au self de la Maison du BTP : 14 €

Pour les formations se déroulant à H CENTER, les participants pourront déjeuner sur place pour un montant de 14 €

Inscriptions

- 1/ Téléchargez les programmes des sessions d'information/formation sur le **site www.ensemble77.fr**
- 2/ **Retournez le bulletin d'inscription et le règlement des déjeuners** à
Chambre Syndicale des Travaux Publics (chèque à l'ordre de CSTP 77)
56 rue Eugène Delaroue – 77 190 Dammarie-les-Lys
- 3/ Dès réception du bulletin d'inscription par la Chambre Syndicale, vous recevrez une convention du ou des organismes dispensant les sessions d'information/formation, avec un rappel des dates, lieu, horaires ainsi que la facture pour les formations payantes.
- 4/ A réception, vous retournerez la convention dûment complétée et la facture accompagnée du règlement à l'organisme de formation.

ATTENTION : Pour toute annulation moins de 10 jours avant le démarrage des sessions d'information/formation les frais d'inscription et de déjeuner ne seront pas remboursés

Contact

Ariane GRAZIANI

CSTP 77 – Coordinatrice ENSEMBLE 77

Tél : 01 64 87 66 04

Mail : info@ensemble77.fr



En collaboration avec

Pascale RENAUD

Agence BE FLOWER

Tél : 06 72 91 47 63

Accès

● CENTRE BTP

56 rue Eugène Delaroue
77 190 Dammarie-les-Lys

● Espace ENTREPRISES

200 rue de la Fosse aux Anglais
77 190 Dammarie-les-Lys

● HCENTER

11 rue Benjamin Franklin
77 000 La Rochette

● KILOUTOU

920 rue du Maréchal Juin
77 000 Vaux Le Penil

● CENTAURE

Autoroute A5B - Aire de Galande
La Mare Laroche
77 550 Réau